

III – La section d’investissement

La section d’investissement prépare l’avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, cette section est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un ménage, l’investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d’un bien immobilier, travaux de rénovation, acquisition d’un véhicule....

La section d’investissement du budget communal regroupe :

- en dépenses : toutes les charges faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s’agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d’informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d’études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : le produit de la taxe d’aménagement en lien sur les autorisations d’urbanismes délivrées (permis de constructions, autorisations préalables), les subventions consenties par différents financeurs pour la réalisation de projets, la récupération de la TVA sur les investissements et éventuellement la réalisation d’emprunts.

<i>Dépenses</i>	<i>Montant en €</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant en €</i>
Remboursement d’emprunts (capital)	65 000	Affectation sur résultat de fonctionnement 2018	200 000
Travaux de bâtiments	876 274	Récupération TVA (FCTVA)	22 900
Travaux de voirie	287 882	Cessions d’immobilisations	1
Travaux de réseaux (éclairage public - électricité-eau)	40 000	Taxe d’aménagement	3 000
Acquisition de mobilier et matériel	186 500	Subventions	272 369
Acquisition terrains-bâtiments (mairie - Place des Chanoinesses-Traboule)	156 000	Emprunt (compris prêt relais)	840 000
Autres dépenses	68 080	Autres recettes	5 000
Dépenses imprévues	10 000		
Total dépenses réelles	1 689 736	Total recettes réelles	1 343 270
		Excédent 2018	31 112
		Virement de la section de fonctionnement	292 824
		Ecritures d’ordre (amortissements)	22 530
Total général	1 689 736	Total général	1 689 736

Les principaux projets de l’année 2019 :

- Travaux de réfection de voirie communale : 40 000 €,
- Bâtiments : achat de locaux dans l’ancien centre de convalescence 150 Place des Chanoinesses pour transfert de la mairie (106 000 €) et travaux dans le cadre d’un marché global de performance (667 000 €),
- Acquisition partielle propriété consorts BAILLET située 205 Grande rue et Place du Chapitre pour aménagement d’une traboule avec travaux d’aménagement : 83 000 €,
- Aménagement derniers ilots route de Bourg et massifs : 18 000 €,
- Aménagement cœur du village 1^{ère} phase (place du Commerce et espaces aux abords de la bibliothèque et terrain consorts Déroche au Sud de la salle des fêtes) : 266 000 €,
- Eglise (réfection du clocher) : 105 000 €,
- Eglise (réfection de vitraux) dans le cadre du legs ROUX : 8 000 €,
- Travaux mise aux normes accessibilité (Bâtiment foot-boules) : 32 500 €,
- Installation d’un système de vidéosurveillance pour 40 000 €
- Dénomination des voies et numérotation hors agglomération (prestations d’un géomètre et de la Poste) : 6 000 €,
- Centre de secours (étude pour extension) : 2 500 €.

IV – L'endettement

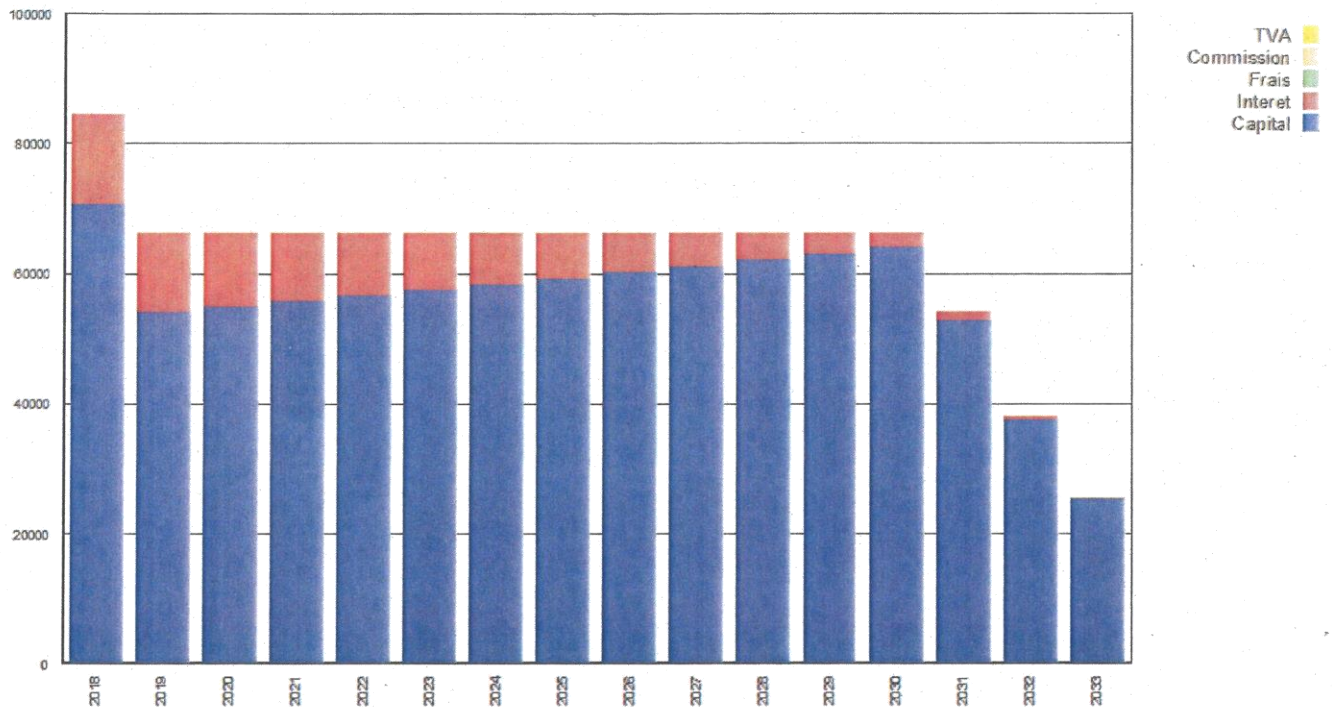
Au 1^{er} janvier 2019 le capital des emprunts (3 emprunts en cours à taux fixe) restant dû s'élève à 822 015 €.

L'annuité de l'exercice (capital : 54 041 € et intérêts : 12 245 €), s'élève à 66 286 €.

La capacité de désendettement au 31 décembre 2018 est de ~~1,8 ans~~ **3,4 ans**.

Au budget primitif, ont été inscrits un prêt long terme pour 500 000 € et un prêt court terme pour 340 000 €.

Extinction de la dette



Par ailleurs, une garantie de la commune porte sur 13 prêts en cours, notamment pour la construction de logements sociaux, représentant une annuité à échoir de 55 747 €.

V – Les ratios

Ratios financiers

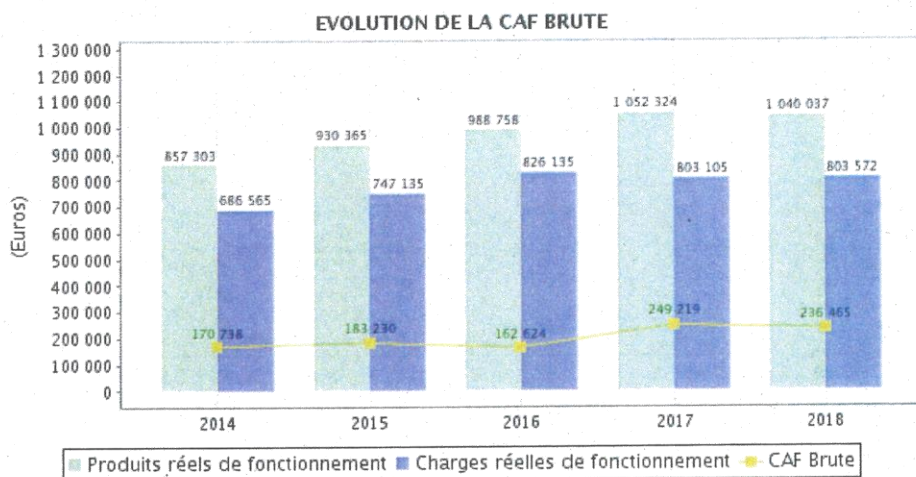
Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
919 945,00	1 067 390,00	691,762800	768,98

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	689,89	0,00
2	Produit des impositions directes / population	300,5	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	896,28	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	-277,81	0,00
5	Encours de dette / population	537,97	0,00
6	DGF / population	98,5	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

L'autofinancement

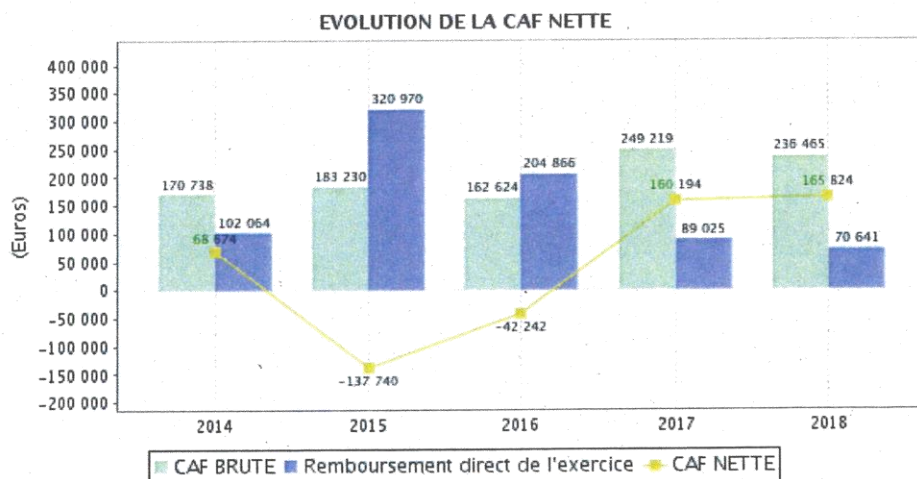
- **Epargne brute** : elle correspond à l'excédent résultant de la section de fonctionnement, calculé par différence entre les produits réels (hors cession d'immobilisations) et les charges réelles, soit :

Recettes réelles.....	1 099 859
Dépenses réelles.....	- 1 054 155
<hr/>	
Epargne brute prévisionnelle.....	45 704



- **Epargne nette** : elle correspond à la somme résultant de l'épargne brute déduction faite de l'annuité du capital de la dette, soit :

Epargne brute.....	45 704
Capital de la dette.....	- 54 041
<hr/>	
Epargne nette prévisionnelle.....	- 8 337



VI – EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 501 000 €, représentant 47,53 % des dépenses réelles de fonctionnement pour 11,82 agents équivalent temps plein permanents, auxquels il convient d'ajouter 3 contractuels à temps non complet.

Service	Emplois permanents		Emplois non permanents	
	Temps complet	Temps non complet ou partiel	Temps complet	Temps non complet ou partiel
Secrétariat	2	1		
Service technique (Voirie)	2	1		
Restaurant scolaire		2		1
Entretien locaux		1		
Enfance jeunesse (Ecoles/Périscolaire/Animation)	1	2		2
Agence Postale		1		
TOTAL	5	8		3

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service d'assainissement collectif est géré en régie directe par la commune, c'est-à-dire avec ses propres moyens techniques et humains.

Il se décompose en deux sections : la section d'exploitation (équivalent de la section de fonctionnement du budget principal) et la section d'investissement.

La section d'exploitation

Elle s'élève à 83 560 € pour les dépenses et à 142 270 € pour les recettes, soit un suréquilibre de 58 710 €.

La section d'investissement

Elle s'élève à 98 750 € pour les dépenses et à 152 001 € pour les recettes, soit un suréquilibre de 53 251 €.

Outre les opérations relatives aux écritures d'amortissement, les dépenses sur cette section sont constituées d'une ligne de crédits de 55 000 € pour l'étude diagnostic du réseau et de la station d'épuration et 11 500 € pour d'éventuels travaux sur le réseau.

Ce budget est désendetté.

BUDGETS CONSOLIDES 2019

Budget	Section	Année 2018 (BP + DM)*		Année 2019 (BP)*	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	Fonctionnement	1 398 739	1 398 739	1 369 509	1 369 509
	Investissement	2 692 645	2 692 645	1 689 736	1 689 736
Assainissement collectif	Exploitation	78 630	138 122	83 560	142 270
	Investissement	133 350	157 081	98 750	152 001
TOTAL GENERAL		4 303 364	4 386 587	3 241 555	3 353 516

* BP : budget primitif / DM : décisions modificatives

Fait à Neuville-les-Dames, le 18 avril 2019

Le maire,



Florent CHEVREL